

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



Enseignements
artistiques :
**demandez le
programme !**
p. 5

Vie municipale 11

Un nouveau territoire pour
le Relais Petite Enfance

Dans mon quartier 13

Travaux sur les réseaux
d'eaux usées et d'eau potable

Portrait 16

Yohann Laurence,
Cuisinier gourmet

Agenda 18

Mes rendez-vous

02 / Ma ville en brèves

LA PRESSE FACE AUX PRÉSIDENTIELLES

En s'appuyant sur des séquences du film « Depuis Mediapart », qui montre le quotidien d'une rédaction pendant les présidentielles de 2017, le journaliste Sébastien Rochard explique les coulisses de l'information en temps de campagne électorale.

Comment la presse nationale ou locale traite-t-elle l'actualité ? Quelle place tiennent les journalistes dans la vie citoyenne ? Une conférence-débat pour mieux comprendre les ressorts de l'information et son rôle dans le débat démocratique en France. Conférence avec l'association d'éducation aux médias Report'Cité le vendredi 11 mars à 20h à la médiathèque.

DATES À RETENIR

Le prochain festival des Traver'Cé Musicales se déroulera sur 3 soirées.

Les 1^{er}, 2 et 3 juillet, les doutes du château résonneront aux sons musicaux venus d'ici et d'ailleurs. La programmation sera dévoilée d'ici peu, et comme chaque année, elle sera l'occasion d'un véritable moment de fête et de partage avec la découverte de groupes émergents ou d'artistes qui parcourent déjà le monde depuis longtemps.

Vous êtes une entreprise et vous avez la volonté d'affirmer votre engagement social en soutenant la culture et des artistes locaux. Rejoignez le club des mécènes du festival en écrivant à celinfo@ville-lespontsdece.fr



UN PROCHAIN SPECTACLE INÉDIT



© Emmanuel Rioufol

« L'histoire de Clara » est le premier concert narratif sous casque réalisé par les musiciens Pierre Badaroux et Laurent Sellier, avec la comédienne Alice Lestrat.

Créé en 2010, ce spectacle connaît depuis un véritable succès avec un accueil public enthousiaste et une reconnaissance professionnelle jamais démentie. « L'histoire de Clara » propose aux spectateurs une expérience profondément originale, humaine dans l'intime, singulière dans le collectif, entre théâtre sonore, concert, veille radiophonique et cinéma pour l'oreille. Un spectacle simple et accessible qui sera réservé à 100 privilégiés, une jauge maximum pour respecter l'intimité du moment. Le vendredi 1^{er} avril à 20h 30 salle Emstal.

➔ **Réservation conseillée sur le site**
www.lespontsdece.fr

NE JETEZ PLUS VOS STYLOS



Votre stylo n'a plus d'encre, qu'en faites-vous ? Et s'il existait une autre solution que la poubelle qui va le mener droit à l'incinération ou à l'enfouissement ?

La ville des Ponts-de-Cé est désormais ambassadrice du programme Ubicuity. Nous vous proposons de récupérer tous vos vieux stylos pour les transformer en mobilier extérieur (banc, tables de pique-nique...). De plus, pour chaque stylo récolté, un centime sera reversé à une association locale.

Un récupérateur de stylos est installé à l'entrée de la mairie mais vous pouvez aussi les laisser à l'accueil des différents services municipaux. Le lycée de Pouillé s'est déjà associé à notre démarche, alors pourquoi pas vous ?

DU GRAPHISME ÉCO-RESPONSABLE AUX PONTS-DE-CÉ

La communication, qu'elle soit au format papier ou numérique, a un impact environnemental mais on peut aujourd'hui, trouver des solutions pour limiter cet impact.

C'est ce que fait Alizé Touyre avec **Causons Laverdure**, en proposant du graphisme éco-responsable. **Causons Laverdure** s'adresse à toutes les entreprises ou associations qui souhaitent être en adéquation avec leurs valeurs écologiques, en leur proposant des identités visuelles, des plaquettes mais aussi des sites Internet ou des e-books conçus de manière éco-responsable.



➔ **Contact : bonjour@causonslaverdure.com - www.causonslaverdure.com**

ZOOM SUR**UNE CONVENTION GLOBALE
SIGNÉE AVEC SAINTE-GEMMES
SUR LOIRE ET LA CAISSE
D'ALLOCATIONS FAMILIALES
DE MAINE-ET-LOIRE**

Les maires des communes des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire ont signé le 8 février dernier une convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire.



Les deux maires en compagnie de Nathalie Gilles, directrice de l'action sociale à la CAF.

La convention signée jusqu'en 2026 est une convention-cadre politique et stratégique qui permet d'élaborer et de mettre en œuvre un projet social de territoire partagé dans de nombreux domaines : accès aux droits, petite enfance, parentalité, enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, logement et habitat... L'une des premières concrétisations de cette convention est le nouveau Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistantes Maternelles) qui sera désormais commun aux deux communes.

**DERNIÈRE LIGNE DROITE
POUR S'INSCRIRE SUR
LES LISTES ÉLECTORALES**

Si vous venez d'arriver sur la commune ou si vous avez changé de quartier, n'hésitez pas à vérifier ou à vous inscrire sur les listes électorales.

Cette démarche gratuite peut se faire en ligne sur le site de la Ville jusqu'au **4 mars 2022**, date limite afin de pouvoir voter à l'élection présidentielle prévue les 11 et 24 avril. Si vous ne pouvez pas être présent les jours de scrutin, pensez aux procurations !

**LA VILLE DISTINGUÉE PAR
LE COMITÉ RÉGIONAL
OLYMPIQUE ET SPORTIF**

Photo archives 2019.

Depuis 10 ans, le Comité Régional Olympique et Sportif (C.R.O.S.) des Pays-de-la-Loire, en partenariat avec les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (C.D.O.S.), récompense les actions menées par les collectivités locales ligériennes en faveur du sport par l'attribution d'un label « Ville Sportive ».

Pour cette dernière édition, malgré un contexte sanitaire incertain, la ville des Ponts-de-Cé a été récompensée par l'attribution d'un niveau de 4 flammes (sur 5 possibles). Le jury, reçu à l'automne, a été sensible aux efforts réalisés par la commune pour entretenir un environnement favorable à la pratique des activités physiques et du sport, vecteur social important au sein des territoires.

**LE CHIFFRE
76**

C'est le nombre de kilomètres de voirie recensés sur le territoire communal qui ont été transférés à Angers Loire Métropole depuis le 1^{er} janvier dernier.

Ne sont pas comptabilisés les deux grands axes Nord / Sud et Est / Ouest qui relèvent de la compétence du département de Maine-et-Loire.

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon

Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Métropole

“ Vous lirez dans le grand angle de ce Cé l'info un éclairage sur le soutien de la Ville aux enseignements artistiques.

Toutes les villes ne sont pas investies de la même façon sur ce type d'actions mais depuis de nombreuses années c'est le choix qui a été fait par la municipalité.

L'importance de l'enseignement artistique dans le développement de l'enfant mais également dans la vie de l'adulte, c'est donner des clés d'accès aux savoirs qui sont aussi et des facteurs de réussite scolaire ou d'épanouissement personnel, sources d'équilibre et de plus grande confiance en soi.

L'enseignement artistique fait partie de nos actions culturelles pour lesquelles nous réfléchissons actuellement au travers de l'Atelier.

Après avoir répondu en nombre aux questionnaires qui vous étaient soumis depuis l'automne, je vous invite à participer nombreux à la seconde phase de notre projet culturel en prenant votre place au sein des trois ateliers d'échanges que nous organisons fin mars-début avril (cf p 10 du magazine).

Votre expertise d'usager, de spectateur nous est indispensable pour pouvoir répondre à vos attentes en matière culturelle.

Sommaire

Ma ville en brèves 02



Les échos du Conseil 08

Le soutien financier
de la ville aux écoles

05 **Grand angle**
Enseignements artistiques



10 **Vie municipale**
L'atelier : seconde étape



Enfance et Jeunesse 12



13 **Dans mon quartier**
D'autres travaux à venir
dans l'année

Vie associative 14



16 **Ponts-de-Céais**
Yohann Laurence

Tribunes des élus 17



18 **Mes rendez-vous**

Cé l'info

est un journal
d'informations
municipales réalisé
par le service
communication
de la Ville des
Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef : Fabrice Villechien

Rédacteurs : Charlotte Lair, Charlotte Oger.

Création & mise en page :

STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

Distribution : Étudiants Ponts-de-Céais

Impression : SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé
et avec encres végétales





Les élèves en cours d'arts plastiques.

Enseignements artistiques : demandez le programme !

Dessin, peinture, danse classique, hip hop, chant, cours de piano, de guitare...
la Ville offre une large palette d'enseignements artistiques pour tous les âges.
Tour d'horizon des activités proposées au Centre culturel Vincent-Malandrin
et à l'école de musique Henri-Dutilleux.

«Après deux années chaotiques du fait de la crise sanitaire, nous constatons une légère hausse du nombre d'élèves et encore des inscriptions au mois de janvier», se réjouit Saphie Soumano, responsable du Centre culturel Vincent-Malandrin. Cet établissement d'enseignements artistiques, situé à proximité de la mairie, est équipé de 2 studios de danse d'environ 100 m², d'une salle pour les activités beaux-arts et d'une salle de 130 m² au rez-de-chaussée.

Pour les enfants, les cours d'arts plastiques, organisés par tranche d'âge (7-8 ans, 9-11 ans et 12-14 ans), sont l'occasion d'expérimenter différentes techniques (modelage, peinture, collage, dessin, etc.). Les adultes (dès 18 ans) peuvent au choix découvrir ou approfondir toute une variété de techniques

de dessin (pastel gras ou sec, plume, etc.) et de peinture (huile, acrylique, gouache, aquarelle, etc.). Et enfin, tous les quinze jours, ils bénéficient d'un cours spécifiquement dédié au dessin.

S'EXPRIMER À TRAVERS LE THÉÂTRE OU LA DANSE

Outre le fait que ce soit une pratique ludique, le théâtre apporte de nombreux bienfaits aux enfants et aux adolescents. C'est ainsi un excellent outil pour développer la confiance en soi, mieux interagir avec le monde et transcender ses émotions. Le Centre culturel propose des cours par niveau (initiation, débutants, confirmés) et par âge (à partir de 7 ans). ...

06 / Grand Angle



Cours de danse dans les studios du centre Malandrin.

... Nouveauté cette année : un cours est proposé aux adultes (dès 18 ans) qui souhaitent découvrir ou se perfectionner dans la pratique amateur du théâtre.

Pour l'activité **danse**, un cours d'éveil corporel (45 minutes) est proposé aux enfants âgés de 4 à 5 ans. Le cours d'initiation 1 et 2 (6-7 ans) a pour objectif supplémentaire de permettre l'expérimentation et l'acquisition progressive des fondements des techniques propres à toutes les danses qui seront enseignées ensuite par niveau. Ce n'est qu'à la fin de l'initiation 2 que l'enfant pourra faire le choix d'une technique : danse classique, danse contemporaine ou danse modern' jazz. Deux cours de hip hop, pour les débutants et les initiés, sont proposés par tranche d'âge (8-11 ans et 12-14 ans). Enfin, pour les adultes, de la danse classique, un atelier chorégraphique danse contemporaine et une nouveauté cette année : la barre au sol.

Au-delà de l'enseignement, la diffusion et l'action culturelle sont essentielles à la vie des deux établissements qui organisent et produisent chaque année des manifestations aux formats différents selon les projets et les partenariats (services municipaux, les compagnies professionnelles, l'éducation nationale). A la fin de l'année, le travail des élèves est ainsi valorisé à travers des spectacles (danse et théâtre) et une exposition beaux-arts. Des sorties en lien avec la saison culturelle sont organisées en vue de développer la culture chorégraphique, théâtrale, musicale et artistique des élèves.

PRATIQUER LA MUSIQUE SEUL OU À PLUSIEURS

L'école de musique Henri-Dutilleux, qui regroupe les villes des Ponts-de-Cé, Bouchemaine et Trélazé, propose aux jeunes enfants de 6 et 7 ans un éveil musical ludique sur deux années en petit groupe. Après ces deux premières années, il est proposé d'intégrer un parcours musical composé de trois apprentissages complémentaires et indissociables :

La **formation musicale** : commence à partir de 7 ans et s'adresse aussi aux adultes. Elle permet d'acquérir en cinq



années les fondamentaux d'une culture musicale générale. Les élèves qui ont obtenu leur attestation de fin de premier cycle peuvent poursuivre au Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers.

La **formation instrumentale*** : la nouveauté cette année est la possibilité de participer à un atelier découverte avec quatre instruments : le saxophone, le tuba, la clarinette et la trompette. A l'issue de cette année d'apprentissage, l'élève choisit son instrument. «*Notre dispositif pédagogique repose sur un enseignement individuel et collectif*», précise Dominique Pacteau, directeur de l'école. La **pratique collective** est proposée au sein de différents ensembles (flûtes, guitares, cordes ou vents) ou sous forme d'ateliers (chant choral enfants, chant choral ado-adultes, orchestre, etc.). Plusieurs nouveautés cette année : un atelier jazz aux Ponts-de-Cé et un atelier musiques du monde à Trélazé.

Enfin, l'école organise des événements tout au long de l'année. Parmi les rendez-vous à ne pas manquer : *Leitmotiv*, spectacle associant littérature, théâtre et musique et d'autres écoles de musique de l'agglomération qui sera joué samedi 26 mars au Vallon des Arts à Ecoflant et le samedi 2 avril à la salle Jean-Carmet à Mûrs-Erigné et *Format Sonore*, une exposition photographique itinérante, avec un moment musical autour de la guitare à la médiathèque des Ponts-de-Cé le samedi 11 juin qui sera précédé d'un temps vocal le vendredi 11 mars à 18h30 aux Boîtes à Culture de Bouchemaine.

*accordéon, batterie, percussions, piano, chant, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone, cor, trombone, trompette, guitare, violon et violoncelle



Concert donné pendant les portes ouvertes de l'école de musique en juin 2021.



234

élèves au centre
culturel Vincent-
Malandrin



215

élèves à l'école
intercommunale
de musique
Henri-Dutilleux

École de musique

1 rue Pasteur

Tél. : 09 60 15 83 41

www.ecoledemusique-dutilleux.com

Centre culturel Vincent-Malandrin

2 rue Charles-de-Gaulle

Tel. : 02 41 79 75 94

saisonculturelle@ville-lespontsdece.fr

Programme des activités disponible sur place,
à la mairie et sur le site de la ville.

VINCENT GUIBERT,
adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté
et à la culture

inter
view



“ La culture aux Ponts-de-Cé, c'est la médiathèque, le soutien à la création, la diffusion de spectacles et aussi l'enseignement artistique. Ce service public de proximité est géré par la municipalité et non par une association comme c'est le cas dans de nombreuses communes. Après deux années bousculées par la crise sanitaire, notre volonté est de le faire rayonner davantage. Il est déterminant d'éveiller le plus grand nombre aux émotions et aux sensations par la pratique de la danse, du théâtre, des arts plastiques ou de la musique et pourquoi pas susciter des vocations. Notre objectif est d'offrir un enseignement exigeant et de qualité pour tous. Cela est possible grâce aux enseignants, diplômés d'État, qui interviennent au Centre culturel Vincent-Malandrin et à l'école intercommunale de musique Henri-Dutilleux, dont le siège est aux Ponts-de-Cé. ”

08 / Les échos du Conseil

Le soutien financier de la Ville aux écoles

Lors du Conseil municipal du 25 janvier, les élus.es ont voté une aide financière pour un projet de classes de découverte. L'occasion de faire le point sur les participations financières que la commune octroie tous les ans aux établissements scolaires.



De quoi parlons-nous ?

La Ville participe chaque année au financement de projets de classes de découverte, également appelées classes transplantées, considérant que la découverte d'autres activités et d'autres lieux contribue à enrichir les apprentissages et favorise l'acquisition des connaissances et des compétences des élèves. En 2022, un établissement scolaire est concerné. L'école André-Malraux va recevoir une subvention de 3 975 € pour une classe de découverte dont le budget prévisionnel est de 12 983,20 €. Ce séjour, qui va se dérouler du 14 au 18 mars 2022 à Talmont-Saint-Hilaire (85) concerne 49 enfants de CM2 et de CM1/CM2 parmi lesquels 45 d'entre eux sont éligibles au financement municipal. Au cours de cette classe découverte, les élèves seront amenés à découvrir et mieux connaître le milieu marin. Le séjour offre également aux élèves une expérience hors de la cellule familiale pour développer le vivre ensemble et créer une cohésion de groupe.

Comment est calculé le montant de ces subventions ?

Tous les ans, au mois d'octobre, le service éducation reçoit les projets des écoles, validés par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, en vue d'obtenir une subvention. Depuis 2016, les modalités de financement municipal aux classes de découverte sont les suivantes : le projet concerne l'ensemble de la classe, un seul séjour est financé par enfant durant sa scolarité, la participation est limitée à 1/3 du coût global du projet et le plafonnement de l'aide est fixé à 90 € par enfant. Les élus.es reçoivent 2 à 3 projets par an et le montant total annuel des subventions est d'environ 8 000 €.

Chaque projet fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal. Cette année scolaire encore, un projet de classe de découverte initialement prévu à l'école Prévert pour début février a été annulé du fait de la crise sanitaire.

Quelles sont les autres participations financières ?

Il y a aussi un crédit scolaire de 33 361 € pour les cinq écoles primaires publiques pour le fonctionnement des écoles (achat de petits équipements et de fournitures scolaires). Auquel s'ajoute un crédit de 5 365 € pour les transports des sorties organisées par les professeurs des écoles. La Ville abonde enfin à hauteur de 15 000 € à 20 000 € par an pour répondre aux demandes d'investissements afin de renouveler ou compléter les mobiliers des classes ou les matériels de motricité. Le coût d'un élève est estimé pour l'année 2021 à 1 543 € pour un élève de maternelle et 600 € pour un élève d'élémentaire. Sommes qui sont également attribuées de manière forfaitaire pour chaque élève Ponts-de-Céais des deux écoles privées de la ville.

À ce titre, la Ville prend à sa charge l'entretien des locaux des écoles publiques, le coût du personnel municipal (ATSEM), les parcours éducatifs proposés par différents services municipaux et certaines sorties comme celles pour aller à la piscine. Le service informatique consacre également une enveloppe de son budget au renouvellement des équipements informatiques des écoles, pour l'achat d'ordinateurs, de vidéo-projecteurs et autres équipements tels que les appareils photos.



aux
Ponts-de-Cé
5
écoles
publiques
2
écoles
privées

Conseil municipal du 25 janvier 2022 / 09

Cession de la Maison des Associations à la SOCLOVA

Dans le cadre de la réalisation d'un projet de construction de 75 logements, la commune cède à la SOCLOVA pour un montant de 645 000 € plusieurs parcelles sur lesquelles sont implantées la Maison des Associations et son annexe, 7 avenue de l'Europe. Ce montant correspond au coût de construction d'un volume bâti d'une surface utile de 260 m² qui sera acquis par la commune dans les futurs bâtiments à construire et qui sera dédié aux missions de la collectivité.

Cession d'un terrain à bâtir avenue Galliéni

Dans le cadre de sa politique de gestion patrimoniale, la Ville a vendu au prix de 150 000 € H.T. un terrain à bâtir d'une superficie de 623 m² situé au 19 avenue Galliéni. Le nouveau propriétaire souhaite réaliser un bâtiment permettant une activité de yoga et la création de 2 logements.

Convention avec la ville d'Angers pour l'accueil des véhicules en fourrière

Les élus.es ont approuvé une nouvelle convention avec la ville d'Angers pour la mise à disposition de l'accueil des véhicules en fourrière, pour une période de 3 ans. La loi NOTRe a ouvert les possibilités de service commun entre des communes et la ville d'Angers disposant des capacités techniques pour assurer la garde des véhicules. Dans ce cadre, la ville d'Angers assure la garde, la restitution, la destruction ou la revente au service des domaines des véhicules mis à la fourrière qui lui auront été confiés. Elle perçoit directement auprès des propriétaires des véhicules enlevés les frais d'enlèvement, de garde en fourrière et éventuellement de destruction et facture à la ville des Ponts-de-Cé un forfait relatif aux frais de gestion.

Soutien financier aux établissements privés d'enseignement du premier degré

Un contrat d'association, régulièrement renouvelé depuis 1972, lie les écoles Saint-Aubin et Saint-Maurille, établissements d'enseignement privé, à l'État. Conformément à la loi, la ville des Ponts-de-Cé est tenue de participer aux dépenses de fonctionnement de ces établissements dans les mêmes conditions qu'elle participe à celles des établissements publics. Dans ce cadre, elle attribue aux établissements privés d'enseignement du premier degré la somme de : 1 543 € pour un élève de maternelle résidant aux Ponts-de-Cé et 600 € pour un élève d'élémentaire résidant aux Ponts-de-Cé, correspondant aux coûts de scolarisation des élèves accueillis dans les établissements publics de la Ville.

Subvention habitat

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat et d'aide à l'accession sociale à la propriété, les élus.es ont approuvé l'attribution d'une subvention de 1 000 € pour l'acquisition d'un appartement rue Francois-Villon.

Prochain café citoyens :

samedi 5 mars / quartier Saint-Maurille / de 10h30 à 12h, place Rabelais

samedi 2 avril / quartier de Sorges / de 10h30 à 12h, place de l'église

10 / Vie Municipale



L'ÉCOGESTE DU MOIS

Le soir, débranchez vos appareils électriques (ordinateur, box, cafetière, grille-pain...). Même en veille, ils consomment de l'énergie. Selon l'Ademe, la puissance totale des veilles cachées pour un foyer dépasse souvent 50W, ce qui représente plus de 80€/an.

L'ATELIER : SECONDE ÉTAPE



Après le recueil des nombreux questionnaires depuis l'automne, un second temps est proposé dans l'établissement du projet culturel municipal.

Cette nouvelle étape va consister à la réalisation de trois ateliers réservés au public et aux professionnels. Lors de ces ateliers, un retour sera fait sur les résultats des questionnaires et des échanges seront organisés sur différentes thématiques liées au projet (les thématiques seront annoncées prochainement). Trois possibilités de rencontres sont proposées :

- jeudi 24 mars de 20h à 22h à la médiathèque
- samedi 2 avril de 10h30 à 12h30, salle de La Chesnaie
- mercredi 6 avril de 18h30 à 20h30, salle Nelson-Mandela

A l'issue des échanges, viendra le temps de la rédaction du projet qui sera soumis au vote des élus.es à l'occasion du Conseil municipal du 5 juillet.

➔ **Pour plus de renseignements :**
latelier@ville-lespontsdece.fr

ATELIERS SENIORS PROPOSÉS PAR LE CCAS

Après une pause liée aux conditions sanitaires, les ateliers seniors reprennent. Pour information, il reste trois places à la Gym Douce le lundi après midi au Centre Vincent-Malandrin et deux places pour la sécurité routière (22/02, 08/03, 22/03).

Concernant l'Atelier Faciliter le quotidien, une présentation de cet atelier sera faite par l'ergothérapeute animateur le jeudi 10 mars de 14h30 à 16h. Il s'agira d'une présentation générale de l'ergothérapie, des différents domaines sur lesquels on peut intervenir pour le maintien à domicile et faciliter la vie quotidienne ainsi que des mises en situation avec aides techniques.

➔ **Contact : CCAS - 02 41 79 75 72**

COLLECTE DÉPARTEMENTALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Vendredi 1^{er} et samedi 2 avril prochains aura lieu la collecte de la Banque Alimentaire de Maine-et-Loire dans le magasin Intermarché des Ponts-de-Cé.

De 8h30 à 19h30, cette collecte sera faite de manière dématérialisée, pour faciliter les choix en approvisionnements et la gestion des stocks pour toute la filière de la Banque Alimentaire. L'équipe de bénévoles mobilisée sur ces 2 journées distribuera des coupons à présenter en caisse, avec les autres achats, en indiquant le montant qu'il souhaite donner. Les sommes collectées permettront de commander des denrées alimentaires dans ce magasin. Les 2 dernières collectes (avril et novembre 2021) ont permis l'achat de plusieurs palettes de conserves et de produits laitiers.

➔ **Par ailleurs, si vous souhaitez participer en tant que bénévole à cette collecte, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale : 02 41 79 75 72 - ccas@ville-lespontsdece.fr.**

DU NOUVEAU POUR LA RÉSERVE CIVIQUE



www.jeveuxaider.gouv.fr est une nouvelle plateforme numérique qui permet de recruter des bénévoles sur des actions ponctuelles ou durables dans une multitude de domaines tels que le sport, la solidarité ou l'insertion.

Les volontaires peuvent ainsi postuler aux missions déposées par des collectivités sur la plateforme numérique. Lors de la préparation ou la gestion d'événements majeurs, ce site Internet peut offrir aux citoyens une forme souple et réactive de mobilisation solidaire. La plateforme permet de mettre en avant des missions de sécurité civile et de créer un réseau de citoyens volontaires et de bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics afin de prévenir et

de gérer les risques majeurs présents sur le territoire de la commune : assistance et accueil de populations victimes d'un sinistre, participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier, surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau, aide au nettoyage et à la remise en état des habitations...

➔ **www.jeveuxaider.gouv.fr**

ZOOM SUR

UN NOUVEAU TERRITOIRE
POUR LE RELAIS PETITE
ENFANCE

A la suite d'un diagnostic partagé dans le domaine de la petite enfance, les villes de Sainte-Gemmes-sur-Loire et des Ponts-de-Cé se sont engagées dans la création et le développement d'un Relais Petite Enfance commun afin de mieux répondre aux besoins des professionnelles et des familles du territoire.

L'objectif est d'accompagner les parents qui recherchent un mode de garde et les assistantes maternelles présentes sur le territoire (70 environ) en valorisant leur activité et en leur proposant une aide à la professionnalisation.

Le Relais Petite Enfance propose :

- des permanences sur rendez-vous à Sainte-Gemmes-sur-Loire le lundi de 13h à 16h. Aux Ponts-de-Cé le mardi de 14h à 19h, le jeudi de 14h à 17h30 et un samedi matin par mois de 9h à 12h.
- des ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle le lundi de 9h15 à 11h30 à Sainte-Gemmes-sur-Loire, le mardi et le jeudi de 9h15 à 11h30 aux Ponts-de-Cé.



Animation au Relais Petite Enfance.

RENOUVELLEMENT PASSEPORT
ET CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour renouveler son passeport ou sa carte nationale d'identité, il est nécessaire de prendre un rendez-vous et ce, uniquement sur le site la mairie (lespontsdece.fr) 24H24 / 7J, rubrique espace citoyens / vos démarches en ligne. Aucun rendez-vous ne sera donné au téléphone.

A savoir qu'il n'existe déjà plus de possibilités avant l'été 2022.

Pour rappel, depuis 2014 la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans. Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous étiez majeur au moment de sa délivrance et si la carte était encore valide le 1^{er} janvier 2014.



Naissances



DÉCEMBRE

- 15** Issac SCHMITT BUSSON
16 Jouneyd HOUAS
23 Aaliyah GUYONNET
26 Aylan YATA

JANVIER 2022

- 1^{er}** Tadek MILLAN DELAFLOR
03 Victor POUPLIN
05 Eva THOUEILLE
12 Tiphaine JAMIN
13 Sadji BERNARD
17 Mahé DUBAS LAROCHE
19 Célestin COULIOU
20 Clément JOLIVET
21 Maëve VERGNAULT
22 Tao NGUYEN
26 Agathe BELLANGER
26 Lucas CESBRON
28 Naël VILPOUX

Mariage



DÉCEMBRE

- 04** Angélique JOLLY/
 Pierre SÉNÉQUE

Décès



DÉCEMBRE

- 23** Nicole GARSON née MAROLLEAU
23 Huguette MÉTAIREAU née POMMEAU
23 Albert FOUQUET
26 Jean FOURMANN
26 Jean-Charles BERNARD
29 René PECQUOT
31 Ginette BERGÈRE née JEANNEAU

JANVIER 2022

- 03** Thérèse PROD'HOMME née GALISSON
12 Danielle BOUTILLIER née GIROND
14 Adeline GUILLEMET
14 Jean CALTIAU
15 Elodie FOIN
16 Patrick REMAUD
22 Yves KERGOAT
27 Christian ROBERT
29 Noël TRICOT

FÉVRIER 2022

- 02** Lydie FORET
02 Yolande LEMOINE née FAUCHER

12 / Enfance et Jeunesse

Les prochaines animations jeunesse à la médiathèque

Une séance des *Tit'Zistoires* sera proposée par Cie Fénénone le samedi 5 mars à 10 h et 11h pour les 0 - 3 ans. Des histoires animées, accompagnées de comptines, de petits sons et interactions avec les tout-petits (réservation recommandée).



Des exemples de reliure à fabriquer soi-même.

Dans le cadre du Printemps des Poètes, une *malle aux histoires poétiques* sera offerte le samedi 19 mars à 10 h 30 pour les enfants dès 4 ans pour vivre quelques instants de poésie en famille.

Un atelier reliure sera organisé le samedi 26 mars à 10 h pour les enfants dès 12 ans. À partir d'un texte à découvrir ensemble, l'association angevine « La Marge » vous propose de découvrir la technique des cartoneras. Vous fabriquez un livre unique, de façon artisanale, à partir de matériaux de récupération, et vous repartez avec votre création. Durée : 2h30 – Groupe limité – Inscription obligatoire sur mediatheque@ville-lespontsdece.fr

Pour suivre l'actualité
jeunesse de la ville
des Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr

f [enfance.jeunesse.lespontsdece](https://www.facebook.com/enfance.jeunesse.lespontsdece)

f [pij.lespontsdece/relais.emploi](https://www.facebook.com/pij.lespontsdece/relais.emploi)

@ [jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)

Métiers d'été spécial animation



Si vous êtes diplômé.e dans l'animation ou que vous recherchez un stage pratique, que vous avez plus de 17 ans et souhaitez travailler cet été 2022, vous pouvez déposer votre candidature (CV + lettre de motivation) sur pij@ville-lespontsdece.fr

Inscription scolaire

Il est déjà temps de penser aux futures inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre.

Cette démarche concerne les enfants nés en 2019 ou les nouveaux arrivants sur la commune. Le formulaire d'inscription scolaire est disponible en ligne sur l'espace citoyens municipal www.espace-citoyens.net/ville-lespontsdece rubrique : Vos démarches en ligne / éducation

Pour plus de renseignements :
02 41 79 74 92 et/ou
education@ville-lespontsdece.fr

Inscriptions scolaires 2022-2023



**Enfants nés en 2019
ou nouveaux arrivants sur la commune**

Le formulaire d'inscription scolaire est disponible sur l'espace citoyens
www.espace-citoyens.net/ville-lespontsdece
rubrique : Vos démarches en ligne / éducation

Renseignements auprès du service Éducation
02.41.79.74.92 et/ou education@ville-lespontsdece.fr



Dans mon Quartier / 13

D'AUTRES TRAVAUX À VENIR DANS L'ANNÉE

Outre les travaux de la rue David d'Angers, d'autres, du même type seront exécutés au cœur du quartier de La Chesnaie jusqu'à fin mars (avenue du 8 mai, rues Renard, Dauphin).



En mai et juin prochains, ce sera au tour de l'avenue de l'Amiral Chauvin avec la mise en place d'une piste cyclable qui sera créée jusqu'à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

D'avril à novembre, deux passerelles seront installées pour les cyclistes au-dessus de l'autoroute A87 (sans perturbation pour la circulation).

Enfin, un enfouissement des réseaux est prévu au port du Grand Large avec des dates qui restent encore à préciser.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces travaux dans un prochain Cé l'info.



Réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable

Des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable vont être réalisés par Angers Loire Métropole rue David d'Angers entre le 4 avril et le 13 juillet.

« Tous les ans, un certain nombre de réseaux d'eaux usées et d'eau potable sont réhabilités par Angers Loire Métropole. Le rôle de la Ville est de communiquer sur ces travaux, d'accompagner et d'être à l'écoute des riverains et des entreprises impactés », explique Robert Desoeuvre,

adjoint municipal en charge de la transition écologique et des travaux.

Après la portion entre le giratoire de l'Europe et le nouveau giratoire dit « Mignon », c'est au tour de la rue David d'Angers de bénéficier d'une rénovation de ses réseaux d'eaux usées et d'eau potable. Les travaux, dont la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre sont assurées par Angers Loire Métropole sont organisés en quatre phases et réalisés par l'entreprise Luc Durand.

Cette situation va fortement impacter la circulation routière pendant plusieurs mois car la rue d'habitude très fréquentée sera complètement barrée, seuls les riverains et les entreprises auront un accès.

Deux déviations vont être mises en place : l'une pour les poids lourds, qui devront prendre le giratoire des cliniques et sortir à celui des Roncières et l'autre pour les véhicules légers, qui se fera via le quartier de La Chesnaie. Le réseau de bus sera également dévié. Une réunion d'information à destination des entreprises est prévue à la mairie le mercredi 9 mars.

14 / Vie Associative

PARTIR EN VACANCES EN FAMILLE, C'EST POSSIBLE !

Chez « Vacances et Familles », on est convaincus que les vacances sont extrêmement bénéfiques pour les enfants et les parents.



Dans un environnement nouveau, plus calme ou plus dynamique que la vie de tous les jours, les relations familiales peuvent réellement se renforcer. Parents et enfants se redécouvrent, se rapprochent et créent des souvenirs à partager.

Vacances et Familles agit pour donner la possibilité de changer de cadre de vie, de pratiquer des activités originales, de tisser des liens sociaux qui ouvrent des perspectives nouvelles et de retrouver confiance grâce aux vacances.

L'association a deux missions : aider au départ de familles et personnes isolées et accueillir des familles sur le territoire durant leurs vacances d'été. En Maine-et-Loire, 41 familles ont été accueillies en 2021 dans divers lieux dont le camping des Ponts-de-Cé. Ces familles ont été accompagnées par une cinquantaine de bénévoles.

Le projet pour 2022 est d'accompagner toujours plus de familles dans leur désir de vacances et de répit.

🔗 Si vous êtes une famille bénéficiant d'aides aux vacances de la CAF ou de la MSA, ou, si vous êtes sensible à notre projet et que vous souhaitez rejoindre l'équipe ponts-de-céaise de bénévoles contactez le CCAS au 02 41 79 75 72.

THÉÂTRE SOLIDAIRE



Les R'Culéens joueront au profit des enfants en situation de handicap de la Vallée de l'Ourika au Maroc le samedi soir 2 avril à 21 h et le dimanche 3 avril à 15 h 30 au Théâtre des Dames. «ça reste en famille», une comédie de Bernard Granger, mise en scène par Manuel Gilbert.

Aux Ponts-de-Cé, cela permettra à l'association OURIKA SOLIDAIRE de récolter des fonds pour des activités périscolaires dans le village marocain de Tnine-Ourika pour les enfants et les jeunes en situation de handicap (<http://ourikasolidaire.canalblog.com>). Réservation par l'envoi d'un chèque à l'ordre de la Cie Les R'Culéens à « Association Ourika Solidaire - 4 rue de la Libération - 49 130 Les Ponts-de-Cé, en précisant la représentation souhaitée ou par

carte bancaire en vous connectant pour la représentation du samedi soir 2 avril sur le lien <https://www.billetweb.fr/ponts-de-ce-a-reste-en-famille> ou bien sur le lien <https://www.billetweb.fr/ponts-de-ce-a-reste-en-famille1> pour la représentation du dimanche 3 avril.

LE JARDIN DE LA GARE EST OUVERT À TOUS !



Le jardin de la gare est une association créée en 2017.

Véritable lieu de partage de savoirs et lieu de convivialité, le jardin s'étend sur une parcelle d'environ 3 000 m² cultivée collectivement. Les techniques utilisées sont respectueuses de l'environnement (permaculture...), les cultures foisonnantes. Fruits et légumes variés font le bonheur des adhérents, amateurs de circuits courts et de saveurs authentiques.

🔗 Pour en savoir plus et rejoindre l'association : lejardindelagare.wordpress.com
Contact : lejardindelagare@gmail.com

Vie Associative / 15

ZOOM SUR

SORGES THÉÂTRE DE RETOUR SUR LES PLANCHES

«Règlements de comptes» est le titre de la nouvelle pièce de la troupe.



Pour tester la réelle camaraderie de leurs amis, un couple met au point un stratagème pour le moins surprenant...

Cela déclenche plutôt des règlements de comptes entre les amis! Trois couples, une bonne copine et bien évidemment une belle mère vont se confronter devant vous, pour vous faire passer, nous l'espérons, un bon moment quand même !

Spectacle à voir en mars au Théâtre des Dames, les 11, 12, 18, 19 à 20h30, les 13 et 20 à 15h puis salle Emstal les 25 et 26 à 20h30 et pour finir le dimanche 27 à 15h.

➡ Réservations 02 41 34 14 42 ou 02 41 69 11 68

ATELIERS

« FOLK EN FAMILLE »



L'association « Bulles de Bal » propose, un samedi par mois, de 10h à 11h30, un moment de partage pour danser ensemble, petits et grands.

Ces ateliers s'adressent aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents...). Il ne s'agit pas à proprement parler d'apprentissage de pas ou de chorégraphies figées, mais plutôt de jeux dansés pour découvrir et s'imprégner de l'esprit de la danse traditionnelle.

Ces ateliers, gratuits et sans inscription nécessaire, sont animés bénévolement par les membres de l'association dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Prochains rendez-vous : les samedis 26 février, 26 mars, 30 avril et 21 mai, au Centre culturel Vincent-Malandrin.

➡ Contact : bullesdebal@gmail.com

25^{ÈME} SÉJOUR RANDONNÉES EN RAQUETTES POUR GYM VOLONTAIRE



Le séjour à Montclar, qui s'est déroulé du 28 janvier au 4 février dans les Alpes de Haute Provence fut l'occasion de fêter le 25^{ème} séjour en montagne organisé par Gymnastique Volontaire.

Une trentaine de membres de l'association pratiquant régulièrement une activité physique proposée par le club, s'est retrouvée dans la vallée de la Blanche pour randonner en raquettes, accompagnée par des guides professionnels. Comme d'habitude, la bonne humeur et la joie de vivre étaient de la partie pour les deux groupes « Chamois ligériens » et Contemplatifs » qui résidaient au domaine de l'Adoux à Montclar. Rendez-vous est déjà pris pour 2023 soit dans les Pyrénées à Ax les Thermes, soit au-dessus du lac Léman.

➡ Pour toutes informations concernant l'association Gym Volontaire et les séjours qu'elle organise en dehors des activités hebdomadaires, contactez le secrétariat au 02 41 87 41 18 ou le président au 06 08 27 18 46.

16 / Portrait Ponts-de-Céais

Yohann Laurence Cuisinier gourmet

Dirigeant de l'entreprise Le Grenier Gourmet, basée dans la zone artisanale de Sorges, Yohann Laurence crée avec enthousiasme des mets composés de produits de saison pour les entreprises et les particuliers.



C'est à l'âge de 14 ans que Yohann Laurence a commencé à se former au métier de cuisinier. Classe préparatoire à l'apprentissage, CAP, BEP, BP, Mention complémentaire cuisinier en desserts de restaurant...

Il fait ses gammes chez Bon Bétend, traiteur basé à Saint-Barthélemy d'Anjou, et dans le restaurant du chef Pascal Favre d'Anne. Quand Dominique Porcheron, formateur à la CCI d'Angers, lui propose un poste de commis de cuisine dans un hôtel-restaurant de luxe à Francfort, il répond oui sans hésitation alors qu'il ne parle pas un mot d'allemand. Il restera sept ans en Allemagne. Chaque année, il gravit les échelons jusqu'à devenir chef de partie du garde-manger c'est-à-dire responsable des entrées, potages, cocktails et buffets. «J'avais sept personnes sous ma responsabilité», précise-t-il. Il travaille ensuite comme second de cuisine dans un restaurant gastronomique français à Munich. De retour en France, il intègre l'équipe de Christophe Noël, chef du restaurant Le Relais, près de la gare d'Angers. «Je créais les entrées et les desserts», indique-t-il.

Puis Dominique Porcheron, devenu responsable départemental des formations en tourisme, hôtel et restaurant, le sollicite pour être formateur cuisine à la CCI de Maine-et-Loire. Un autre défi qu'il accepte ! Pendant huit ans, il transmet les bases essentielles de la cuisine (connaissances des produits, préparation des légumes, viandes et poissons pour élaborer des mets, techniques de cuisson, etc.) à des jeunes et des personnes en reconversion.

En 2016, il tourne la page de la formation pour créer une activité de traiteur. «La pratique me manquait. Je travaille désormais sur commande et en prestation. Le traiteur, c'est un restaurateur délocalisé. Je m'adapte à n'importe quel lieu, une salle de réunion ou un hangar, et tout type de client, entreprises, associations, particuliers» explique-t-il.

La semaine, il réalise entre 150 et 200 plateau-repas par jour pour des entreprises et aussi des cocktails pour des événements spécifiques et le week-end, il conçoit des déjeuners, dîners ou buffets pour des mariages, anniversaires ou autres événements festifs. Sa cuisine, il la décrit comme traditionnelle avec des produits de saison et une note d'originalité. «J'adore travailler le poisson frais. C'est un produit noble et fragile qui demande de l'attention. Quand on lève les filets, il faut manipuler le poisson le moins possible et avec délicatesse sinon il risque de mal se tenir et la chair peut s'ouvrir pendant la cuisson», prévient-il. Si la crise sanitaire a marqué un stop dans son activité - il venait d'embaucher un chef pâtissier -, il a «minimisé la casse» grâce à la vente à emporter.

L'année 2021 a été chargée : en plus, des prestations pour les entreprises, des mariages reportés à honorer, des repas concoctés pour les bénévoles et les artistes des Traver'Cé Musicales, il a servi avec son équipe 2 100 couverts lors de l'événement Anjou Vélo Vintage !

www.legreniergourmet.fr

Chaque commande est différente

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Dans quelques semaines, la ville des Ponts-de-Cé et Angers Loire Métropole lanceront les premières concertations pour la création du futur quartier des Hauts-de-Loire. Certains s'interrogeront peut-être sur la présence de l'agglomération dans l'aménagement de ce territoire municipal. Au delà du fait que la politique de l'habitat est une compétence communautaire, c'est avant tout l'importance de cette zone qui a motivé cette déclaration d'intérêt communautaire en 2017.

C'est donc l'aménageur public ALTER qui sera maître d'ouvrage de l'aménagement de ce nouveau quartier, comme cela a déjà été le cas pour les quartiers de La Monnaie et des Grandes Maisons.

Pour autant, la Ville ne sera pas dépossédée des orientations d'aménagement de cette zone qui, rappelons le, sera la dernière possibilité d'urbanisation d'ampleur sur notre commune. Au regard du PPRI (plan prévisionnel des risques et inondations), il ne sera plus possible d'accroître l'urbanisation de la Ville au-delà de ce territoire de 78 ha. Pour rappel, 75 % de notre territoire est classé en zone inondable.

Les élus.es Ponts-de-Céais.es seront étroitement associés.es aux orientations d'aménagement et au choix des bailleurs ou des constructeurs qui seront présents dans les Hauts-de-Loire.

Dès 2008, année de l'arrivée de notre majorité aux Ponts-de-Cé, nous n'avons eu de cesse de veiller à l'équilibre du développement urbain de notre territoire. A l'époque, la Ville perdait des habitants et notre priorité était de travailler au renouvellement de la population. Avec un souci de croissance modérée et équilibrée qui offre la possibilité au plus grand nombre de choisir notre Ville comme lieu d'habitation.

Si le contexte général a évolué depuis 14 ans, nos objectifs restent les mêmes : assurer un développement démographique raisonné et équilibré de notre territoire, proposer une large palette de choix d'habitations pour les futurs Ponts-de-Céais.es, des locataires dans le public ou le privé en passant par les futurs acquéreurs ou les investisseurs qui misent sur l'attractivité de notre commune, et maintenir une offre de services en lien avec cet accroissement démographique.

Car dans l'aménagement de ce futur quartier des Hauts-de-Loire, la construction de logements n'est pas l'unique élément à prendre compte. Il faut également définir la création de services publics (école? équipement sportif?), de services à la personne (service de santé, commerces, lieux de loisirs), d'équipements spécialisés (résidence seniors) de lieux communs à partager (espace verts, zone de détente...)...

La Ville compte également prendre sa place dans l'équilibre urbain de l'agglomération. Mais avec 30 % de logements sociaux, elle participe déjà largement au parc social d'Angers Loire Métropole. La gestion de ce parc à l'échelle de l'agglomération passera également par un rééquilibrage au sein des communes qui la composent.

Notre territoire est attractif, nous profitons d'une situation privilégiée au bord de la Loire, à quelques kilomètres du centre ville d'Angers et facilement accessible mais nous serons vigilants, même si nos moyens sont limités en la matière, à ce que le coût d'une acquisition ne soit pas réhibitoire pour venir habiter aux Ponts-de-Cé.

les élus.es de la majorité municipale

L'élu de l'opposition

Le coût du logement est une catastrophe pour les travailleurs

Se loger aux Ponts-de-Cé ou autour d'Angers devient de plus en plus difficile. Devenir propriétaire quand on n'a qu'un Smic, c'est impossible. Les temps d'attente pour obtenir un logement social s'allongent. Des salariés sont obligés de vivre à 30, 40, 50 kilomètres de leur lieu de travail pour pouvoir régler leur loyer. Et on voit des campements de fortune s'installer ici ou là, des étudiants camper le long de la Loire... La crise du logement est là et bien là. Visible et pénible quand on vit, par exemple, dans un quartier HLM qui se dégrade.

Or la bonne volonté des communes est insuffisante pour régler ce problème, qui ne peut être résolu qu'à l'échelle de toute la société.

L'Etat pourrait lancer de grands travaux afin de construire massivement des logements corrects et abordables, à travers un véritable service public du logement – qui serait un point d'appui technique et financier pour les communes. Les moyens pour de tels investissements existent, en particulier les profits passés et présents des grandes entreprises du BTP et des promoteurs immobiliers.

Et on ne mettra pas fin au mal logement sans une augmentation des salaires et leur indexation sur les prix. Car si on ne parvient pas à se loger avec un salaire de « premier de corvée », c'est bien la preuve que le Smic est en dessous du minimum.

Ces mesures, parmi lesquelles la réquisition des logements vides, ne tomberont pas du ciel : ce sera à nous, travailleurs, de les imposer à l'Etat et au grand patronat par nos mobilisations collectives.

Didier Lizé / élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences du maire et des adjoints.es

➔ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

➔ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

➔ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

➔ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

➔ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

➔ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

➔ René RAVELEAU /

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

➔ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence
est présent chaque mardi
soir de 17h30 à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville



Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

TÉL. : 02 41 79 75 94

LES EXPOS



Jusqu'au 27 février

Exposition *En Loire, En Verre*
Geneviève Péan et Claude Thoraval,
Verriers d'art / Rive d'Arts

FÉVRIER



I 20h30 - dès 8 ans
Comme à l'entraînement
Cie des Ô
Causerie d'avant-match
Salle Nelson-Mandela

Samedi 26

I de 10h à 11h30
Atelier Folk en famille
Centre culturel Vincent-Malandrin

MARS

Mardi 1^{er}

I de 14h30 à 16h
Ateliers seniors - Remue-méninges
Centre culturel Vincent-Malandrin

À partir du 5

Exposition Archipel XIIMXV
Photographies, dessins et sérigraphies
Collectif Versants : Gaëtan Chevrier,
Jérôme Maillet et Tangui Robert
Rive d'Arts

Samedi 5

I de 10h à 11h - pour les 0-3 ans
Les Tit'Zistoires - Cie Fénémone
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 5

I de 10h30 à 12h
Café citoyens - Saint-Maurille - Place Rabelais

Mardi 8

I de 14h30 à 17h
Ateliers seniors sécurité routière
Santé et conduite / sécurité
Rive d'Arts - Salle Loire

Jeudi 10

I de 14h30 à 16h30
Ateliers seniors - faciliter le quotidien
Présentation des ateliers proposés
Centre culturel Vincent-Malandrin



Vendredi 11 et samedi 12

I 20h30

Dimanche 13

I 15h

Sorges Théâtre - règlements de comptes !
Théâtre des Dames

Vendredi 11

I 20h

Conférence - la presse face aux présidentielles
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 12 et dimanche 13

Super loto organisé par l'AAEEC Handball
Athlétisme

Mardi 15**I 19h**

Conseil municipal - Hôtel de Ville

Vendredi 18**I 20h**Prix Cezam - rencontre avec Geoffrey Le Guilcher
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Vendredi 18
et samedi 19****I 20h30****Dimanche 20****I 15h**Sorges Théâtre - règlements de comptes !
Théâtre des Dames**Samedi 19****I 10h30 - dès 4 ans**Malle aux histoires poétiques
Dans le cadre du Printemps des Poètes
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Mardi 22****I de 14h30 à 17h**Ateliers seniors sécurité routière - Santé et
conduite / sécurité - Rive d'Arts - Salle Loire**Jeudi 24****I 20h**Atelier participatif pour le projet culturel
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Vendredi 25
et samedi 26****I 20h30****Dimanche 27****I 15h**Sorges Théâtre - règlements de comptes !
Salle Emstal**Samedi 26****I de 9h à 12h**

Jobs d'été / Trait d'Union

Samedi 26**I 10h - dès 12 ans**Atelier reliure avec la marge
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Samedi 26****I 14h30 - ados et adultes**Cause toujours spécial bandes dessinées
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**I 17h - dès 7 ans**Vida - Javier Aranda - Spectacle de marionnettes
Théâtre des Dames**AVRIL****Vendredi 1^{er}****I 20h30 - dès 9 ans**L'histoire de Clara
Cie (Mic)zzaj et BimBom Théâtre
Concert narratif avec casque**Du 1^{er} au 3**Journées Européennes des Métiers d'Art
Animations et portes ouvertes d'ateliers
Rive d'Arts**Samedi 2****I 10h30**Atelier participatif pour le projet culturel
Salle de La Chesnaie**Samedi 2****I de 10h30 à 12h**

Café citoyens - Sorges - Place de l'église

**Samedi 2 à 21h
et dimanche 3 à 15h**Théâtre Cie Les R'Culéens
jour pour Ourika Solidaire - Théâtre des Dames

L'évolution de la pandémie sanitaire pourra conduire à annuler ou reporter tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous tiendrons au courant sur le site Internet municipal et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison culturelle. Merci de votre compréhension.

Cé l'info

Février 2022

n°104**La remise des éléments****pour le numéro 104****de Cé l'info est fixée****au 19 mars à****celinfo@ville-lespontsdece.fr****Mes Contacts**

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)URGENCE SÉCURITÉ GAZ
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90COTE DE LA LOIRE
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

AUX PONTS-DE-CÉ

RUE TOUSSAINT LOUVERTURE



VILLASCE

À DEUX PAS D'ANGERS,
DES COMMERCES ET DES SERVICES

APPARTEMENTS du 2 au 4 pièces
MAISONS de 4 à 6 pièces

EN SAVOIR PLUS DÈS MAINTENANT

02 55 96 00 70

SERVICE GRATUIT+PRIX APPEL

www.villasce.fr

ABRAHAM
PROMOTION

ABRAHAM PROMOTION | RCS ANGERS 879 426 658 | REPRÉSENTÉE PAR P2I | 394 360 275 RCS ANGERS | Illustration d'ambiance à caractère d'ambiance, non contractuelle | Architectes : B.Huet – Sabh
| Illustrations 3D : Batimage 2.0 | CONCEPTION & RÉALISATION : midi quatorze heures | 02/2022